LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2022

GROUPE RDL
VICTORIAVILLE SENCRL
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

450, boulevard des Bois-Francs Nord
Victoriaville (Québec) G6P 1H3
Tél. : 819 758-1544 — Téléc. : 819 758-6467

grouperdl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Groupe RDL Victoriaville SENCRL[1]

Victoriaville
Le 25 mai 2023

[1] Par Joël Minville, CPA auditeur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2022**	2021
PRODUITS		
Subventions et ententes de contributions :		
Contributions gouvernementales	**3 653 256 $**	2 729 627 $
Secteur communautaire/charitable	**452 812**	559 823
Autres subventions et ententes de contributions	**28 475**	25 162
	4 134 543	3 314 612
Produits d'autres sources :		
Honoraires tirés d'événements et de formations	**95 887**	65 875
Contrats de services	**612 641**	518 258
Cotisations des membres	**40 580**	46 393
Dons et autres produits	**4 960**	8 466
Intérêts	**12 073**	(561)
	766 141	638 431
	4 900 684	3 953 043
CHARGES		
Dépenses liées aux projets (annexe A)	**3 159 650**	2 443 527
Conseil d'administration, comités et membres (annexe B)	**26 787**	4 006
Dépenses liées au personnel (annexe C)	**1 337 194**	1 278 649
Frais d'administration (annexe D)	**233 521**	135 278
Amortissement des immobilisations corporelles	**5 242**	4 143
	4 762 394	3 865 603
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	**138 290**	87 440
PERTE SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**(2 468)**	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**135 822 $**	87 440 $

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Reçu à titre de dotations	**Investi en immobi-lisations corporelles**	**Affecté**	**2022 Total**	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	**85 373 $**	**8 240 $**	**634 254 $**	**727 867 $**	640 427 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**2 623**	**(7 710)**	**140 909**	**135 822**	87 440
Investissement en immobilisations corporelles	**-**	**6 819**	**(6 819)**	**-**	-
SOLDE À LA FIN	**87 996 $**	**7 349 $**	**768 344 $**	**863 689 $**	727 867 $

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Situation financière

Au 31 décembre	**2022**	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	**639 305 $**	1 889 826 $
Débiteurs (note 4)	**538 681**	133 021
Frais payés d'avance	**49 104**	9 975
	1 227 090	2 032 822
PLACEMENTS (note 5)	**520 000**	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	**7 349**	8 240
	1 754 439 $	2 041 062 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	**166 963 $**	182 585 $
Produits et apports reportés (note 8)	**683 787**	1 090 610
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	**40 000**	-
	890 750	1 273 195
DETTE À LONG TERME (note 9)	**-**	40 000
	890 750	1 313 195
ACTIF NET		
ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS	**87 996**	85 373
ACTIF NET AFFECTÉS	**768 344**	634 254
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 349**	8 240
	863 689	727 867
	1 754 439 $	2 041 062 $

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2022**	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	**135 822 $**	87 440 $
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	**5 242**	4 143
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	**2 468**	-
Aide gouvernementale CUEC	**-**	(10 000)
	143 532	81 583
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	**(405 660)**	412 289
Frais payés d'avance	**(39 129)**	(4 670)
Créditeurs	**(15 622)**	19 099
Produits et apports reportés	**(406 823)**	441 898
	(723 702)	950 199
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	**(520 000)**	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(6 819)**	(6 351)
	(526 819)	(6 351)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	**-**	20 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	**(1 250 521)**	963 848
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT (note 10)	**1 889 826**	925 978
TRÉSORERIE À LA FIN	**639 305 $**	1 889 826 $

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est régie en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. Les objectifs de l'organisme sont de réduire la pauvreté, le chômage et de soulager la misère dans les collectivités défavorisées sur le plan économique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus, à titre de dotations, sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net au cours de l'exercice.

Cotisations des membres, honoraires tirés d'événements et autres produits

L'organisme comptabilise ses produits de cotisations des membres, d'honoraires tirés d'événements et les autres produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de la trésorerie, des débiteurs et des placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Le matériel informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 45 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 134 090 $ portant ainsi les montants affectés totaux à 768 344 $. En 2020, le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique de fonds de réserve affectée en créant deux fonds : le fonds de Contigence et le fonds d'Initiative stratégique. Ces affectations ont pour but de venir en aide au financement des activités de fonctionnement et de différents projets lorsque les ressources financières de l'organisme seront insuffisantes. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les sommes affectées se répartissent comme suit :

	2022	2021
Réserves affectées		
Fonds de contingence		
Stabilité des projets	**334 355**	309 956
Fonds d'opérations	**305 261**	219 071
	639 616	529 027
Fonds d'initiative stratégique	**128 728**	105 227
Total réserves affectées	**768 344**	634 254
Dotations	**87 996**	85 373
	856 340 $	719 627 $

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Clients	**513 231 $**	111 062 $
Intérêts	**639**	416
Taxes sur les produits et services	**24 811**	21 543
	538 681 $	133 021 $

5. PLACEMENTS

	2022	2021
Placements de portefeuille		
Dépôts à terme, portant intérêts à taux variant de 4,25 % à 5 %, échéant en décembre 2024 et décembre 2025	**520 000 $**	- $

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	**Amortissement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Matériel informatique	**18 268 $**	**10 919 $**	**7 349 $**	8 240 $
Mobilier de bureau	**2 110**	**2 110**	**-**	-
	20 378 $	**13 029 $**	**7 349 $**	8 240 $

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	**114 853 $**	110 977 $
Salaires et charges sociales	**49 440**	70 676
Frais courus	**2 670**	932
	166 963 $	182 585 $

8. PRODUITS ET APPORTS REPORTÉS

Les fonds suivants, reçus au cours de l'exercice courant, seront comptabilisés aux produits lors d'un exercice financier ultérieur lorsque les services auront été rendus ou que les dépenses auront été engagées, se résument comme suit :

	2022	2021
Contributions gouvernementales	**412 915 $**	785 685 $
Secteur communautaire/charitable	**102 409**	54 593
Autres revenus	**150 953**	233 312
Cotisations des membres	**17 510**	17 020
	683 787 $	1 090 610 $

9. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt de 60 000 $, déduction faite d'une aide financière de 20 000 $ assortie de certaines conditions, sans intérêts, échéant en décembre 2023, garanti par le gouvernement fédéral	**40 000 $**	40 000 $
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**(40 000)**	-
	- $	40 000 $

10. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2022	2021
Trésorerie	**639 305 $**	1 524 227 $
Dépôts à terme	**-**	365 599
	639 305 $	1 889 826 $

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux placements.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

12. ENGAGEMENTS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 14 818 $ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2023	14 818 $

13. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Bail

En janvier 2023, l'organisme a renouvellé son bail pour le local de Victoriaville situé au 905 Boulevard des Bois-Francs Sud. Le bail est consenti pour un terme de 3 années, débutant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2025.

LE RÉSEAU CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE
Renseignements complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre	**2022**	2021
ANNEXE A - DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS		
Salaires et charges sociales des stagiaires	**1 259 446 $**	1 014 988 $
Sous-contractants	**1 585 066**	1 264 063
Communications	**65 307**	70 116
Déplacements et repas	**47 168**	1 996
Développement professionnel	**1 146**	932
Frais de partenariat	**200**	-
Frais de traitement de cartes de crédit	**3 866**	2 157
Matériels et fournitures	**11 124**	1 531
Produits de connaissance	**115 277**	57 879
Promotion, conception et publications	**43 624**	13 527
Réunions, événements, location de salles et d'équipements	**18 981**	5 603
Services professionnels	**-**	335
Traduction	**8 445**	10 400
	3 159 650 $	2 443 527 $
ANNEXE B - CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉS ET MEMBRES		
Réunions, déplacements et repas	**26 787 $**	4 006 $
ANNEXE C - DÉPENSES LIÉES AU PERSONNEL		
Salaires et charges sociales	**1 337 194 $**	1 263 984 $
Sous-contractants	**-**	14 665
	1 337 194 $	1 278 649 $
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Assurances	**5 720 $**	5 522 $
Communications	**4 277**	4 355
Cotisations	**7 295**	949
Formation et réunion du personnel	**56 506**	5 650
Frais bancaires et frais de transaction en ligne	**5 228**	5 942
Frais d'équipement	**2 467**	1 153
Frais de bureau	**7 528**	4 107
Internet et services en ligne	**18 704**	12 338
Loyer	**45 490**	47 593
Promotion, évènements et publications	**12 425**	5 110
Services professionnels	**42 338**	18 374
Site internet	**18 764**	18 378
Traduction	**6 779**	5 807
	233 521 $	135 278 $